

VIVRE à CHÉRENG

Janvier 2018 - n° 102



Vœux du Maire



ETAT CIVIL

■ NAISSANCES

01/10 WILLOQUAUX Simon
 16/10 HEE Romane
 24/10 TAILLY Anaïs
 06/11 HOULLIER Victoire
 23/11 LEMAIRE Arthur

■ DÉCÈS

29/09 MEULIN Bernard
 29/10 LEROY Aimé
 03/11 COULON Annie née MASTRANGELO
 10/11 TAILLY Christian
 02/12 MAGUERRE Gérard
 07/12 DUVIVIER Jacques
 17/12 BIDOIS Marie-Geneviève née HALLE

SOMMAIRE

■ ETAT CIVIL	p. 2
■ EDITO	p. 3 à 10
■ VIE MUNICIPALE	p. 11 à 13
■ LES ÉCOLES	p. 14 à 15
■ INFOS MUNICIPALES	p. 16 à 17
■ ASSOCIATIONS	p. 18 à 22
■ AGENDA	p. 23

Commune de Chérenge

Route Nationale - 59152 CHÉRENG
 Tél. 03 20 41 37 19 - Fax. 03 20 41 12 29
 Courriel : contact@chereng.fr

Directeur de la publication : M. Pascal ZOUTE,
 Rédactrice en chef : M^{me} Lilliane LEFROU,

Rédaction : commission communication

Conception, réalisation : DB Print - Halluin

Photos : droits réservés - Papier 100% recyclé

Vivre à Chérenge est diffusé dans tous les foyers Chérengeois. Si vous ne l'avez pas reçu, contactez la mairie.



■ COLLECTE DES SAPINS

Collecte réussie le samedi 6 janvier : un premier ramassage pour Olive ! Ce sont 132 sapins qui vont être broyés et utilisés comme paillage pour les chemins de nos jardins potagers.



■ DÉCHETS «TRI MOBILE»

Mois	Nombres usagers DIB	Tonnages DIB	Tonnage DV	Apport D.E.E.E	Tonnage Mobilier	Tonnage DDS	Nbre usagers DDS	Gravats	Textile
Mars	1 129	26,84	13,1	118	1,82	1,41	215	0	2
Avril	1 033	23,08	12,04	154	0,00	1,35	250	0	10
Mai	950	22,16	9,88	123	0,00	1,18	161	0	9
Juin	1 308	23,86	16,34	200	5,00	0,94	255	0	14
Juillet	857	22,72	9,04	154	6,00	1,24	207	0	6
Août	1 016	23,9	11,14	204	0,00	1,95	251	0	3
Septembre	1 280	24,08	18,40	238	0,00	2,08	228	0	8
Octobre	974	18,16	15,04	159	0,00	1,13	118	0	0
Novembre	876	18,52	14,00	153	0,00	1,78	195	0	0
Décembre	0	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0	0	0
Total	9 423	203,40	118,98	1 503	12,82	13,06	1 880	0	52

Discours des Vœux du Maire



Mesdames, Messieurs,
Chères Chérengeoises, Chers Chérengeois,
Mes chers amis,

C'est pour moi un plaisir toujours renouvelé de vous accueillir dans cette salle, avec mon équipe municipale, à l'occasion de cette nouvelle année. Merci à vous toutes et tous d'avoir répondu présents à l'invitation pour cette traditionnelle cérémonie des vœux.

Ce rendez-vous fait partie des traditions qui entretiennent la flamme de la convivialité, c'est pourquoi, j'y suis très attaché. Je me réjouis donc une nouvelle fois cette année de vous voir aussi nombreux ce soir. La municipalité en est très honorée et vous remercie chaleureusement.

Nous sommes en effet ici ce jeudi soir, tous rassemblés, pour un moment convivial et festif. Nous avons innové, voici quelques années, en organisant les vœux un jeudi soir, plutôt qu'en week-end, ce qui permettait aux élus de se rendre plus facilement disponible. Il est à croire que le public et la présence de nombreux élus lors des manifestations précédentes ont fait des envieux.

En effet, cette année, bon nombre de communes ont changé le jour de leurs vœux. Rien que ce soir, dans le secteur, Cysoing et Templeuve-en-Pévèle, organisent également leur manifestation. Merci donc à vous d'être restés fidèles à Chérenge !

Moment festif, oui, mais cet instant, ne doit pas nous faire oublier les drames et malheurs qui malheureusement surviennent régulièrement par le monde et parfois, à notre porte, en France. Je veux bien évidemment parler des attentats, mais aussi des catastrophes climatiques : ouragans, tempêtes, feux de forêt, inondations, etc.

C'est dans ces moments douloureux que nous devons être solidaires et nous regrouper autour de nos valeurs républicaines : Liberté, Egalité, Fraternité.

J'aurai donc ce soir une pensée particulière pour celles et ceux, qui lors d'événements exceptionnels, pour protéger ou porter secours, se trouvent en première ligne, et qui par devoir peuvent être blessés, voire y laisser leur vie.

En effet, il est scandaleux que lors d'interventions, certains soient caillassés, pris à partie, brutalisés, agressés ou encore frappés, jetés à terre, lynchés.

Aussi, il est grand temps que nos énarques et élus aux hautes fonctions de l'état prennent les décisions de bon sens qui s'imposent :

- tout délinquant appréhendé, doit être jugé en comparution immédiate et condamné à une peine de prison ferme, sans aménagement possible !

Mesdames, Messieurs, ce soir, en signe de soutien, pour leur dévouement, la protection et le secours qu'ils nous apportent je vous demande d'applaudir chaleureusement, nos amis gendarmes, policiers, sapeurs-pompiers et militaires de l'opération sentinelle.



A l'aube de cet an neuf : Bonne année 2018 à vous toutes et tous :

- A vous chérengeoises et chérengeois qui contribuez à construire et développer notre beau village de Chereng,
- A vous commerçants, artisans, agriculteurs, industriels et professions libérales qui faites vivre notre commune,
- A vous les enseignants et personnel des écoles Jules Ferry et Sainte Marie, qui contribuez à l'éducation de nos enfants. Puissiez-vous dans cette noble tâche, être compris, aidés, secondés, mais surtout soutenus par les parents,
- A vous les associations, qui avec vos bénévoles, contribuez au dynamisme local,
- A vous, comme évoqué précédemment, la Gendarmerie et les Sapeurs-Pompiers, sans oublier les forces armées de l'opération « sentinelle » pour la protection et les secours apportés à nos concitoyens,
- A vous les services du Conseil Départemental et de la Métropole Européenne de Lille, ainsi que vos sociétés partenaires qui assurez le bon fonctionnement de nos infrastructures,
- A vous le personnel communal, qui œuvrez chaque jour pour assurer votre mission de service public.



Que 2018 vous apporte santé, bonheur, prospérité et réussite, tant dans vos projets personnels que professionnels.

Permettez-moi d'avoir une pensée particulière et chaleureuse pour toutes celles et ceux qui souffrent, de la maladie, de la séparation, de l'éloignement ou de la captivité. Que 2018 soit une année d'espérance pour leur donner la force de surmonter les épreuves.

Priscille, il y a quelques instants, vous a certainement mis l'eau à la bouche en évoquant l'année 2017 et notre avenir proche.

Aussi, comme il est de tradition en pareille réunion, je vais donc revenir sur les points forts de cette année passée et vous dévoiler quelques projets pour 2018.

Voici donc un petit résumé de 2017 :

En partenariat avec la Métropole Européenne de Lille :

L'entretien des bouches avaloirs est réalisé tous les ans, tout comme l'entretien de la signalisation, l'entretien de la voirie métropolitaine et le ramassage des ordures ménagères,

Je rappellerai également le service de la déchetterie verte, en partenariat avec la commune de Tressin, ouvert toute l'année, rue de Tressin. Merci aux services de la Métropole Européenne de Lille pour l'échange régulier des bennes. Dans le même registre, et pour la 3^{ème} année, nous vous avons proposé, amis Chérengeois et des environs chaque vendredi, de mars à novembre, en complément de la déchetterie verte, un service de déchetterie mobile, sur le parking de la salle Victor Provo :

- 11 303 usagers, soit :
 - 1 880 usagers pour les DDS (Déchets Diffus Spéciaux) représentant 13 T 060,
 - 9 423 usagers pour les DIB (Déchets Industriels Banals) et DU (Déchets Ultimes)
 - 203 T 400 pour les DIB,
 - 118 T 980 pour le DU.

Ces chiffres sont en augmentation constante depuis la mise en place de ce service. Je ne pense donc pas me tromper en vous disant que c'est une belle réussite. Merci Damien pour cette prestation apportée à la population locale et pour la gestion effectuée par les services de la Métropole Européenne de Lille. Merci à Madame Véronique Plancqueel et à Monsieur Pascal Copin

Lorsque je vois les moyens dont dispose Chérenge pour l'élimination des déchets, permettez-moi de vous adresser un petit message, qui j'espère sera suivi des effets attendus.

Certes, la Commune, et à travers elle, vos élus, n'est pas parfaite et nous l'assumons, mais la taille de certains arbustes ou haies laissent à désirer.

Du retard peut survenir. Mais ne pas tailler durant l'année, ou laisser volontairement, ou involontairement dépasser sa haie sur le domaine public, occasionnant de ce fait une gêne, et des risques éventuels d'accident – et ici je pense plus particulièrement à nos enfants des 2 écoles – Ce n'est pas acceptable !

Vous avez à Chérenge les moyens d'éliminer vos déchets verts, en saison, 3 fois par semaine.

Aussi, pour le bien de chacun, merci donc de bien vouloir tailler vos haies et arbustes au droit de votre limite séparative du domaine public.

Nous avons également à cœur de poursuivre les actions entreprises depuis quelques années. Ainsi, avec des moyens financiers de plus en plus serrés, il serait facile de faire des coupes sombres sur certains domaines que je qualifierais de non indispensables.

Certaines communes ont déjà pratiqué de la sorte. Il nous serait donc aisé de revoir à la baisse les subventions, de limiter les entretiens, de supprimer le fleurissement, etc.

Nous ne sommes pas dans cette optique !!

Le fleurissement, c'est l'embellissement de notre commune, là où il fait bon vivre. Grâce à l'investissement de Denis, cela reste une fierté pour notre village.

Quant à l'entretien de notre patrimoine, le laisser à l'abandon, c'est laisser à nos successeurs un parc immobilier ingérable.

Ainsi, le programme de la ferme Cauuet a démarré timidement en 2017, par l'obtention du permis de construire, suivi du désamiantage et du retrait des éléments contenant du plomb.

Sur le site de la mairie, un nouvel auvent a été posé à la Poste, pour un coût d'environ 6 500 €, ainsi qu'un nouveau garde-corps. Il a également été procédé à l'installation d'une alarme en mairie.

Nous noterons également à l'Espace Roger Planquart, la pose d'un nouveau plafond coupe-feu à la chaufferie, la réfection de l'enrobé de l'entrée, ainsi que la pose de nouvelles dalles au plafond dans les couloirs accompagnée, pour un meilleur confort d'un nouvel éclairage LED.

Pour le bien-être des plus jeunes, il a été nécessaire de remplacer du matériel de cuisine et du self pour une enveloppe de plus de 10 000 €, tout comme un changement de chaudière et de production d'eau chaude pour environ 15 000 €.

De même, durant les congés d'été, une classe de l'école Jules Ferry a été refaite à neuf par le personnel communal.

Sachez également qu'un nouveau contrat enfance-jeunesse a été signé avec la CAF pour une durée de 3 ans. Nous espérons que ce nouveau partenariat nous permettra des recettes non négligeables d'environ 150 000 € par an, venant quelque peu atténuer les dépenses consacrées pour la jeunesse, que ce soit pour les mercredis récréatifs ou encore durant les vacances scolaires. Ce n'est que grâce à ces dotations de la CAF que Chérenge peut proposer aux jeunes (et aux parents) de telles activités.

Mais c'est également, avec une mutualisation des moyens avec des communes environnantes que nous parvenons à faire des économies et à continuer nos actions :

- En partenariat avec Péronne-en-Mélantois, c'est une cinquantaine de jeunes Chérengeois qui sont partis en juillet à Barcelone.
- En partenariat avec Baisieux et Willems, nous avons passé un marché mutualisé pour les transports en bus. Les coûts ayant été revus à la baisse, chacun est gagnant,
- En partenariat avec Anstaing et Tressin, nous avons acheté en commun un broyeur à végétaux. Encore une opération gagnante pour tous en se partageant un outil utile, ne servant pas tous les jours,
- En partenariat avec Lesquin et une quinzaine d'autres communes, nous avons mutualisé nos moyens financiers pour les autorisations du droit des sols (les permis de construire),
- En partenariat avec Baisieux, l'accueil de basiliennes et basiliens dans nos accueils de loisirs lors de la seconde quinzaine d'août et durant les vacances de fin d'année. Encore un accord qui nous permet à chacun de maîtriser nos coûts, tout en amenant un service à la population.

Quant aux associations sportives ou culturelles, votre mairie a à cœur de les soutenir et de les aider.

En effet, nos associations sont le reflet de l'âme de notre village. Certes, nous n'avons pas les moyens financiers d'une grande ville, mais à notre mesure, nous souhaitons continuer à aider et soutenir du mieux possible nos associations, ne serait-ce que par l'attribution d'une subvention.

Ainsi, cette année, le club de football ECACTGS a bénéficié d'une subvention exceptionnelle pour l'organisation de son tournoi de Pâques, tout comme le club de danse DLC pour son après-midi KUBIAK.

Quant au club de tennis, la municipalité lui offre la réfection annuelle des 3 courts de tennis en terre battue à l'Autour.

Le club de pétanque s'est vu aider pour l'accueil de la finale UCAPA début septembre, par la réfection des terrains existants et la création de nouveaux terrains supplémentaires.

Enfin, dans le cadre de l'organisation de classes découvertes au printemps 2018, l'APE Jules Ferry s'est vue attribuer une subvention exceptionnelle de 2 500 €.

Par ailleurs, nous avons poursuivi le remplacement des candélabres dans divers lotissements :

- Rue Roger Salengro,
- Rue de la Meunerie

- Allée Pablo Picasso.

De même, pour le bien-être de tous, le Distributeur Automatique de Billets tant attendu ces dernières années est entré en fonction. Le démarrage a été timide, mais nous commençons à avoir un nombre de retraits de plus en plus importants, preuve de son utilité.

Nos aînés, ainsi que certaines personnes désirant rester ou revenir sur Chérens, vont enfin accéder au bonheur ! Après bien des péripéties, le chantier de la rue du Cimetière a commencé. Il nous aura fallu 10 ans pour le faire sortir de terre, selon nos demandes et exigences. Après avoir refusé plusieurs dossiers et plans, on y est enfin parvenu. Le plus dur est fait. Espérons que l'hiver ne sera ni trop humide, ni trop froid, afin que les équipes de terrassement puissent respecter le calendrier prévisionnel.

Enfin, dernièrement, en partenariat avec la Métropole Européenne de Lille, un double emplacement pour la recharge de véhicules électriques a été installé au bord du parking de la salle Victor Provo.

Mesdames, Messieurs, comme vous avez pu vous en rendre compte, l'année 2017 a été riche en divers projets, travaux, aides ou investissements.

Mais que nous réserve donc 2018 ?

Cette nouvelle année devrait être une année de transition. Certes des projets, nous en avons, mais rien ne sert de courir plusieurs lièvres à la fois.

Nous poursuivrons donc les chantiers initiés les années précédentes :

- **Le chantier de la rue du Cimetière :** Nous serons très vigilants dans sa réalisation. Sauf incidents, la livraison des premiers logements du béguinage devrait se faire à l'été 2019.

Certes, des personnes se sont manifestées pour obtenir un logement dans le béguinage. Mais, malgré les rumeurs, aucune décision d'attribution n'a été prise. Nous aurons tout le temps de revoir cela début 2019.

- **La ferme Cauuet :** Après des tracasseries d'ordre administratif ayant occasionné plusieurs mois de retard, le gros œuvre devrait commencer ce printemps.

Comme régulièrement évoqué depuis plusieurs décennies, et régulièrement différé, pour différentes raisons, la doyenne de nos associations l'harmonie municipale, ainsi que notre école de musique, l'AIMVM devraient pouvoir intégrer leurs nouveaux locaux dans le courant de l'année 2019.

En complément de nos musiciens, nos aînés y trouveront également une salle d'activité. Fini les déménagements entre l'Espace Roger Planquart et le restaurant scolaire lors des accueils de loisirs à l'ERP.

Le coût de cet investissement est évalué aujourd'hui à 1 500 000 €, soit en deçà de l'estimation initiale d'il y a 2 ou 3 ans.

Cet investissement sera financé par autofinancement (c'est-à-dire sur nos réserves) et au moyen de subventions. Merci à la Métropole Européenne de Lille pour sa participation à hauteur de 650 000 €.

Ainsi, nous continuons notre gestion en bon père de famille, sans recours à l'emprunt.

Nous exposerons au fond de la salle, sur des grilles, à l'issue de la manifestation, les plans du lotissement de la rue du Cimetière, ainsi que le projet de refonte de la ferme Cauuet. Vous êtes cordialement invités à venir les consulter.

- **Le remplacement des candélabres :** en 2018, nous poursuivrons la rénovation des candélabres, en fonction de leur vétusté et dangerosité.

Nous avons donc programmé le remplacement des candélabres rue Jean Moulin et Rue Louis Périn.

- **La mutualisation des moyens :** Bien évidemment les moyens mis en commun ces dernières années seront poursuivis. Ainsi, et en avant-première, toujours en partenariat avec Péronne-en-Mélantois, cette année nos jeunes retrouveront, nous en sommes persuadés, avec bonheur, les bienfaits de l'île de Beauté. En juillet 2018, direction la Corse !

De même, en 2018, Chérens intégrera le RAM (Réseau d'Assistantes Maternelles) en partenariat avec Anstaing, Tressin et Forest-sur-Marque.

- **Les déchetteries :** Toujours en partenariat avec Tressin, la poursuite de la déchetterie verte. Et en partenariat, avec la Métropole Européenne de Lille le service de déchetterie mobile sera de nouveau actif sur le parking de la salle Victor Provo, du 2 mars au 30 novembre 2018, chaque vendredi.

Voici déjà de quoi faire....

Mais même si 2018 doit être une année de transition, de nouveaux projets sortiront de terre.

- **La fibre optique :** La fibre optique sera déployée sur la commune dans le courant de l'année 2018. Les cabines relais au nombre de 4 ont commencé à être installées en cette fin d'année 2017 et seront finalisées sous peu. Le calendrier prévisionnel annoncé par les services de

la Métropole Européenne de Lille est pour le moment respecté. Les premiers Chérengeois connectés devraient l'être au début de l'année 2019.

- **Travaux de la Place :** Dès cette fin avril, après le passage de Paris-Roubaix, une réfection de la Place du Général de Gaulle aura lieu en partenariat avec les services de la Métropole Européenne de Lille.

La place gardera son aspect actuel. Lors des études préalables, nous avons envisagé différentes configurations. Pour des aspects techniques, de normes actuelles ou de faisabilité, toute modification importante a été abandonnée.

Toutefois, nous avons œuvré pour garder, voire augmenter le nombre de places de stationnement.

Ainsi, la Métropole Européenne de Lille financera la réfection des trottoirs et de la place, quant à votre commune elle supportera le poids financier de l'enterrement des réseaux.

- **Terrain de football de l'Autour :** Cette année, pour permettre de meilleurs entraînements des équipes de l'ECACGS, notamment en période hivernale, le terrain sera totalement refait en matière synthétique.

La matière synthétique choisie permettra aussi une utilisation de ce terrain pour d'autres activités, comme les accueils de loisirs.

Bien évidemment, tout comme pour la ferme Cauuet, cet investissement sera financé par autofinancement et au moyen de subventions. Merci à la Métropole Européenne de Lille pour sa participation à hauteur de plus de 140 000 €.

Mesdames, Messieurs, voici les différents challenges qui nous attendent en 2018. Bien évidemment d'autres viendront s'y ajouter, de moindre importance ou en urgence et nous ferons en sorte d'y répondre.

Certes, j'ai été long dans mes propos, mais avant de clore cette manifestation, je vous demande encore quelques minutes de patience et d'attention.

Une fois n'est pas coutume, je finirai mon éloquence sur un coup de gueule !

L'état, et à travers lui nos hauts fonctionnaires qui nous dirigent nous prendraient ils pour des péquenards de la campagne ?

C'est à se le demander !

Chacun d'entre nous a entendu parler de l'abaissement de la vitesse de 90 à 80 km/heure sur les routes départementales. Cette mesure Officiellement est destinée à réduire le nombre d'accidents et de tués sur nos routes, à moins qu'officieusement ce ne soit pour taxer plus facilement les automobilistes.

Lorsque vous circulez sur les axes routiers de la métropole lilloise :

- Sur l'A1, de Seclin à Lille, vous circulez à 110 km/heure, puis à 90 km/h,
- Le périphérique de Lille est limité à 90 km/h,
- Sur l'A25, de Lille à Armentières, vous circulez à 90 km/h puis à 110 km/h,
- La N227 est limitée à 90 km/h,
- L'A23 de Villeneuve d'Ascq à Lesquin est limitée à 110 km/h,
- La N356 est limitée à 90 km/h avec un tronçon à 70 km/h, tout en étant interdite au transit des poids lourds, lesquels sont déviés sur l'A27, mais traverse Lesquin, Sainghin-en-Mélantois, Anstaing, Gruson, Chérenge, Baisieux et Camphin-en-Pévèle.

Et là, Mesdames, Messieurs, sur l'A27, tout va bien, on peut rouler à 130 km/h. Chercher l'erreur !

Voici des années qu'avec l'association des riverains de l'A27, nous, élus des différents villages, nous nous battons pour nous faire entendre.

Après des réunions à n'en plus finir, tout ce que nous avons obtenu, c'est un mur anti-bruit de 2m50, dont l'efficacité est laissée à l'appréciation de tous.

Cette autoroute est de plus en plus chargée et de plus en plus accidentogène.

Voilà, des années que nous réclamons un abaissement de la vitesse, notamment des poids lourds, sans résultats !

Je vous laisse imaginer les décibels émis par les poids lourds, lancés en pleine vitesse dans la montée d'Anstaing vers Baisieux !

Les préfets changent, on refait un énième tour du dossier en réunion, l'Etat diligente des études et des mesures, que nous avons peine à obtenir, bref on nous endort, rien ne bouge !

La question que je pose publiquement est : Y a-t-il un accord particulier entre les différents pays, Belgique, Pays-Bas, Allemagne et France, ne permettant pas l'abaissement de la vitesse des poids lourds sur cet axe routier ?

Quoi qu'il en soit, le jeu du chat et de la souris a atteint ses limites.

Voici quelques années, lors de mon premier mandat, en réunion publique j'avais évoqué une manifestation et un blocage de l'A27.

Je pense qu'aujourd'hui, faute d'écoute, l'heure n'est plus aux menaces, mais à l'action.

Je m'entretiendrai donc dans les prochaines semaines avec mes collègues élus des communes voisines pour étudier la faisabilité d'une telle mesure.

Mesdames, Messieurs, ainsi s'achève ce long discours.

Merci à Julia BRAQUEHAIS, de s'être pliée pour une nouvelle fois à cet exercice du discours des vœux.

Une nouvelle élection du conseil municipal des jeunes aura lieu en février, et vous devriez donc l'année prochaine avoir le plaisir d'écouter un nouvel orateur.

Merci également à notre Directrice Générale des Services, Priscille pour ses vœux et pour son aide tout au long de l'année.

Quelques dates à retenir dans les agendas où nous invitons Chérengeoises, Chérengeois et habitants des alentours à participer aux manifestations de 2018 et notamment :

- notre Carnaval qui aura lieu le Dimanche 25 Mars
- et le concert exceptionnel de l'Harmonie Municipale qui sera offert dans cette même salle le Dimanche 11 Novembre à l'occasion du Centenaire de l'Armistice.

Nous vous y attendons nombreux

Mesdames, Messieurs, comme, nous l'avons initié y il a déjà quelques années, nous serions en reste s'il n'y avait point de mise à l'honneur.

Souvenez-vous, ces dernières années, nous avons honoré 2 commerçants, installés de longue date dans notre village.

Soucieux du bien-être des habitants et attentif à l'évolution du commerce local, je m'étais longuement entretenu avec Messieurs CHANTRY et LECOMTE sur le devenir et la pérennité de leur commerce une fois l'âge de la retraite atteint.

Tous deux m'avaient affirmés faire tout le possible pour ne pas laisser un local vide derrière eux et des salariés sans emploi.

Monsieur Jean-François CHANTRY a cédé son commerce à Monsieur Quentin HOTTELAERT, jeune repreneur de 30 ans, et nous en sommes particulièrement ravis.

Quant à Monsieur LECOMTE, ce ne saurait tarder. C'est maintenant une question de semaines.

Un grand merci à eux d'avoir tenus parole, dans un contexte économique difficile. Merci d'avoir œuvré pour la survie du commerce local et pour la sauvegarde des emplois.

Quant aux repreneurs, nous leur souhaitons de développer leur commerce et une réussite professionnelle.

Bienvenue à Chéreng. Merci à vous Chérengeoises et Chérengeois de leur accorder le bénéfice de vos achats.

Cette année, nous avons décidé de remercier et mettre à l'honneur, en leur remettant la médaille de la ville 5 récipiendaires, pour leur dévouement et leur engagement au service de la commune.

Ce soir, nous honorerons donc 1 femme et 4 hommes.

La première personne est un homme.....

Il est toujours disponible et aime rendre service

Il est parfois un peu tatillon et assez, voire très perfectionniste.

Il participe activement à la vie de la commune depuis de nombreuses années.



Retraité, il entretient sa forme physique toutes les semaines.

Mais surtout, il a commencé dans les années 85 une nouvelle formation qui l'a conduit en Novembre 93 à une première représentation artistique.

Présent à toutes les répétitions, défilés et concerts depuis cette date, il devient en 2010 Président de la doyenne de nos associations ; c'est-à-dire de l'Harmonie Municipale.

Formé à l'école de musique, il a gravi tous les échelons, je veux nommer : **Monsieur Gérard COQUELET**

La seconde personne est également un homme...

Arrivé en 1983 dans la commune, il souhaite également exercer sa profession dans ce village car, avant tout, ce qu'il recherche, c'est la convivialité...

Alors, il décide de s'y installer en 1988 comme artisan. L'amour de son métier ne le lâche pas, répondant ainsi présent aux appels de détresse jusqu'en Juillet 2017 où il cesse son activité.

Des appels de détresse, il en a reçu... et son arrivée a toujours été célébrée autour d'un café, d'un petit gâteau offerts par les clients

Des anecdotes, des péripéties, il doit en avoir à raconter...

car il en a vu durant ces dépannages...

Sa spécialité : le chauffage, la plomberie et l'électricité...

Et vous connaissez tous la fameuse réputation du plombier ? Je vous laisse donc imaginer !!

Je veux nommer : **Monsieur Jean-Pierre LECLERC**

La troisième personne mise ce soir à l'honneur est une femme.

Elle est douce, souriante, toujours prête à donner de son temps et fait preuve d'un professionnalisme exemplaire...

Maman de 4 enfants, elle est le reflet de ce que l'on peut offrir de mieux aux enfants en matière d'éducation et d'apprentissage...

Elle sait tour à tour lever la voix quand il le faut puis cajoler, reconforter ...

Elle leur apprend le sens du partage, du respect, de la politesse, du bien vivre ensemble...

Tout commence à Chérenge en 1987... Le 1er septembre 1987 exactement... Déjà trente années de carrière ...

30 années de bonheur dira-t-elle !

30 années au service de nos petites têtes blondes et pour celles et ceux qui ont eu la chance de la côtoyer durant leur passage à l'école Jules Ferry en classe maternelle, ils se souviendront sûrement du petit surnom qui lui donnait : Marie-Framboise !!

je veux nommer : **Madame Marie-Françoise PENHOUE**

La quatrième personne est un homme...

Grand sportif, il aime se confronter au jeu provençal qui consiste à se rapprocher le plus possible du « petit ».

Est-il tireur ? Est-il pointeur ? Je ne peux vous répondre. En revanche, et pour avoir siégé avec lui au conseil municipal de 1989 à 2001, je peux vous dire qu'il est toujours de bonne compagnie.

Longtemps président d'une association chérengeoise, il siège désormais :

- en qualité de Président de l'UCAPA Nord (Union des Comités et Associations de Pétanque Amateur)

- en qualité de Trésorier au CNP (Comité Nord Pétanque).

je veux nommer : **Monsieur Bertrand DELBROUCQ**

La cinquième personne est un membre très actif et vous le comprendrez plus loin... Toujours bon pied, bon œil....

Co-Fondateur d'une association qui compte presque un quart de siècle, il a très vite su rallier à sa passion bon nombre d'adhérents.

Homme impliqué, passionné et assoiffé de découverte, il est toujours force de proposition au sein de l'association.

Son objectif : susciter des liens d'amitié.

Cette association, d'abord issue d'une volonté de partager une pratique sportive, a très vite réuni un nombre croissant de participants. La nécessité de créer une association s'imposait alors et, depuis sa parution au journal officiel le 18 décembre 1991, ça MARCHE !!

A son actif, il a déjà parcouru environ 15 000 kms, soit l'équivalent de :

- 5 allers-retours à pied Lille-Rome
Ou
- 8 allers-retours à pied Lille-Marseille
Ou encore
- 30 allers-retours à pied Lille-Paris

On peut donc dire qu'il en a fait travailler des cordonniers !!

Concourant toujours à la renommée de l'association, il a reçu en 2017 la médaille de la Jeunesse et des Sports.

Aujourd'hui, le challenge des organisateurs est de trouver des chemins où il n'est pas encore passé ...

Cette association dont je vous parle est CHERENG-MARCHE et je veux nommer : **Monsieur Evrard MOUVAUX**

Chérengeoises, Chérengeois, permettez-moi une nouvelle fois de vous souhaiter une bonne et heureuse année 2018, et je vous invite maintenant à prendre le verre de l'amitié.



■ RETENEZ DES A PRESENT LA DATE !!!

Après leur triomphe au Sébastopol lors du spectacle du 1^{er} mai dernier,

les 3eatles

seront présents à Chérens,
Salle Victor Provo,
pour la Fête de la Musique
le **Jeudi 21 Juin 2018** !



■ MARCHÉ DE NOËL A DORDRECHT

C'est le 16 décembre dernier que nous sommes partis à la découverte de DORDRECHT, la plus ancienne ville de Hollande. C'est une ville surprenante, avec des bâtiments datant du Moyen Age, des maisons patriciennes élégantes, plusieurs ports, et de nombreux monuments classés. Toutefois c'est un grand marché de Noël tout à fait atypique que nous avons parcouru : mi marché de Noël, mi braderie. Ici, des pères Noël nous offrent un concert inattendu, çà et là nous rencontrons plusieurs chorales qui entonnent joyeusement des chants de Noël. Tout ceci dans une ambiance particulièrement cordiale et chaleureuse que nous avons appréciée.





DES CÉRÉMONIES DU 11 NOVEMBRE PERTURBÉES PAR LA MÉTÉO ...



En effet, les gouttes qui tombaient lors de la constitution du défilé qui devait prendre la direction du monument aux Morts, obligèrent toutes les personnes présentes à rallier le cimetière en voiture ou en ordre dispersé sous les parapluies.

Après la lecture du discours officiel par notre Maire et une prestation courageuse de quelques musiciens lors du dépôt des gerbes, représentants des anciens combattants, membres des associations locales, enfants des écoles, quelques Chérengeois présents et les élus, regagnèrent rapidement le restaurant scolaire et se retrouvèrent autour du traditionnel vin d'honneur.

Souhaitons que le 11 Novembre 2018, le temps sera plus clément, afin de donner un éclat particulier aux cérémonies relatives au centième anniversaire de l'Armistice.

RECENSEMENT DE LA POPULATION DU 18 JANVIER AU 17 FEVRIER 2018

Comme tous les 5 ans maintenant, une enquête est organisée pour recenser toute la population vivant à Chérens.

Un des agents recenseurs ci-dessous viendra vous rendre visite. Il a reçu une formation et vous présentera une carte tricolore avec sa photographie.

Ce document officialise sa fonction et il est tenu au secret professionnel. Nous vous remercions de bien vouloir lui réserver le meilleur accueil.



Yoan BALDONI



Isabelle COTON



Philippe LEJEUNE



Romain MORIEUX



Dominique PINCHETTI



Christophe ROUSSEL

LES AINES

Cette année encore, grâce aux bénévoles, nous avons préparé 600 colis. 190 aînés ont été heureux de se retrouver pour le traditionnel goûter de Noël le 12 décembre à la salle Victor Provo.

La distribution des autres colis a eu lieu le 15 décembre à l'Espace Roger Planquart et nous avons livré les derniers à domicile.

Il y avait une innovation en 2017 et certains ont pu être perturbés. L'année prochaine, l'habitude sera prise et tout ira mieux.

Attention de bien lire le Bulletin Municipal d'octobre 2018 pour vous inscrire.



Le goûter des aînés



Préparation des colis

Bonne année 2018



ESCAPADE À TILQUES



Le 24 octobre, 75 aînés sont retournés à la Guinguette. C'est avec un grand plaisir qu'ils ont retrouvé Chrystelle et toute sa sympathique équipe pour un repas dansant très festif.

Jules César et Ali Baba étaient présents et ont réjoui tous les participants.

Un bon repas, une ambiance très agréable, nos aînés étaient ravis !



COLLECTE AU PROFIT DE LA BANQUE ALIMENTAIRE

Ce ne sont pas moins de 23 bonnes volontés, parmi lesquelles des élus et des non élus, qui avaient décidé de braver le froid afin d'assurer la collecte de la Banque alimentaire, ce 25 Novembre dernier.



Leur ténacité a été récompensée car 610 kgs de denrées ont été collectés. A noter que ce poids est hors cartons et emballages ; ce qui signifie que ce ne sont pas loin de 100 kgs de denrées qui ont été généreusement apportés, en plus, par rapport à l'édition 2016 !

Le produit de cette collecte a été acheminé au centre de tri de la Banque Alimentaire, dès le Lundi matin, afin d'être ventilé vers les différentes associations humanitaires.

Merci à tous les donateurs qui se sont mobilisés, aux enfants des 2 écoles ainsi qu'à Vincent et Blandine Plaquin qui ont mis leur parking à disposition ; merci, bien sûr, également aux collecteurs.

ÉCOLE JULES FERRY

Premier trimestre de l'année scolaire à l'école Jules Ferry



Les deux classes maternelles sont allées découvrir la forêt de Raimes et réaliser des ateliers sensoriels



Les enseignants ont organisé leur traditionnel loto. Très bonne ambiance et des gagnants heureux !



Il neige ! On en profite pour une bataille de boules de neige !



Les élèves de CM2 ont reçu un dictionnaire «français/anglais» de la part de la municipalité. M. le Maire est venu les distribuer à l'école.



L'hôtel à insectes a été installé dans le potager de l'école.



Les classes élémentaires sont allées visiter l'exposition de peintures qui a eu lieu, en octobre, à l'ERP.

FÊTE DE NOËL DE L'ÉCOLE JULES FERRY

Cette année les enfants ont pu assister à un spectacle haut en couleur offert par l'APE. « Le calendrier magique » a ravi les petits et les grands par de nombreux tours de magie de qualité. Des étoiles encore plein les yeux, les élèves de maternelles et de primaires ont présenté les chants appris en chorale. Enfin, le Père Noël a eu la gentillesse de venir en personne distribuer le traditionnel cadeau de la Municipalité aux enfants : la coquille, les chocolats et les oranges. Une belle journée qui laissera de beaux souvenirs à nos bambins !



■ ECOLE SAINTE MARIE

Aux urnes...

Au cours du mois d'octobre, s'est organisée la quatrième édition des élections de délégués dans les classes de CP au CM2. Près de 80 candidats ont fait campagne : réalisation d'affiches, présentation des idées auprès de leurs camarades et même quelques débats ont été menés chez les plus grands... C'est au terme de 2 tours, qu'ont été élus 10 élèves pour représenter leurs camarades lors des conseils.

Merci à tous les candidats pour leur participation !

Programmation, internet et médias...

Les réseaux sociaux, la publicité, internet, l'information, la programmation et le journal de l'école sont les thèmes qui sont proposés pour les ateliers des activités pédagogiques complémentaires aux élèves de primaires depuis le mois d'octobre. En effet, en lien avec le projet pédagogique de l'établissement, les élèves sont amenés à se questionner autour de la thématique de l'information numérique, de ses potentiels dangers mais aussi de développer chez chacun d'eux leur esprit critique. On leur propose également de « lire » une image publicitaire en lien avec l'art et la culture. Un atelier de programmation permet aux enfants de créer un jeu en informatique, en lien avec les programmes. Enfin, les élèves redonnent vie au journal de l'école en participant à l'écriture des articles pour les prochains numéros.

Saint Nicolas...

Pour la première fois, les élèves de l'école Sainte Marie se sont rendus à la salle Victor Provo à la rencontre du saint patron des écoliers. Un joli moment de convivialité autour d'un goûter préparé par des parents d'élèves. Sourires, photos et chants ont animé ce temps de partage... et merci aux parents qui se sont mobilisés pour les enfants.



Fête de Noël...

De nombreux parents ont accompagné leurs enfants lors de la fête de Noël samedi 9 décembre après-midi. Tout le monde s'est retrouvé pour le traditionnel marché de Noël mais aussi pour participer aux animations proposées : photos sur le traineau, atelier tricoton, concours de dessins organisé par les délégués et slow motion.



Pour la première fois, le Père Noël est venu rendre visite aux enfants sages et écouter les jolis chants de Noël interprétés par les enfants. Chaque enfant a reçu de la municipalité un joli colis, merci à elle.

La soirée s'est poursuivie par un spectacle de magie et de grandes illusions pour la plus grande joie des plus petits et des plus grands.

Nous remercions l'ensemble des acteurs de cette fête, l'Apel pour toute l'organisation, les enseignantes et le personnel éducatif pour leur investissement auprès des enfants et, bien entendu tous les parents et enfants pour leur présence.

L'ensemble du personnel enseignant et éducatif, la secrétaire-comptable se joignent à moi pour souhaiter à chacun, chacune d'entre vous, tous nos meilleurs vœux en cette nouvelle année.

M. Fabrice Merckx,
Directeur de l'école Sainte Marie.



Nos brèves

■ PERMIS DE CONDUIRE ET CARTE GRISE À PORTÉE DE CLIC

L'état simplifie mes démarches : Permis de conduire

- ✓ Je peux désormais effectuer mes démarches liées au permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture.
- ✓ Je rassemble les pièces justificatives. J'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés, repérables par la vignette bleue «agréé service en ligne ANTS».
- ✓ Je me rends sur <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>
- ✓ Je crée un compte en cliquant sur «je fais une demande en ligne».
- ✓ En cas de perte, j'effectue ma déclaration de perte en ligne. En cas de vol, je dois me rendre dans un service de police ou de gendarmerie.
- ✓ En cas de vol et de perte, j'effectue également mon achat de timbre fiscal en ligne.
- ✓ Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.
- ✓ Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.

je peux me faire accompagner par mon école de conduite et par le médiateur du point numérique présent dans chaque préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.



L'état simplifie mes démarches : Carte grise

Je peux désormais effectuer mes demandes liées au certificat d'immatriculation sans me rendre au guichet d'une préfecture. Il peut s'agir :

- d'une demande de duplicata (en cas de perte, de vol ou de détérioration).
- d'une demande de changement d'adresse.
- de demande de changement de titulaire.
- d'une déclaration de cession d'un véhicule.

Je me rends sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr> et je suis les étapes proposées :

- ✓ Je clique sur la rubrique qui concerne la démarche que je veux effectuer.
- ✓ Je crée un compte usager ou me connecte à mon compte s'il existe déjà. Je pourrai ainsi suivre l'état d'avancement de ma demande. Je peux utiliser France Connect, la solution proposée par l'Etat pour simplifier la connexion aux différents services en ligne.
- ✓ Je renseigne le numéro d'immatriculation, ainsi que le code confidentiel attribué au titre, figurant sur le courrier d'envoi de ce dernier.
- ✓ En cas de perte, ma déclaration de perte s'effectue directement en ligne. En cas de vol, je dois le déclarer au préalable à la police ou à la gendarmerie.
- ✓ Une fois la démarche finalisée, je peux imprimer le certificat provisoire d'immatriculation qui m'autorisera à circuler avec mon véhicule, ainsi que le récépissé de dépôt de ma demande. Je reçois ensuite mon certificat d'immatriculation à mon domicile.
- ✓ **Dans le cas d'une cession**, je renseigne les informations portant sur l'identité de l'acquéreur de mon véhicule, afin de ne pas recevoir les avis de contravention pour les infractions commises par l'acquéreur. Un code de cession et un certificat de situation administrative me sont attribués. Il me faudra les communiquer à l'acquéreur.

Je peux être accompagné par le médiateur du point numérique en préfecture et dans de nombreuses sous-préfectures.

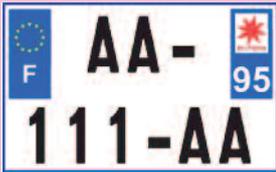


Pour toute information :
www.demarches.interieur.gouv.fr

■ COURS D'INFORMATIQUE

Une nouvelle session débutera début avril 2018 à l'Espace Roger Planquart, sous réserve d'un nombre suffisant de participants. Tous niveaux, possibilité de venir avec son ordinateur personnel. Renseignements et inscriptions en Mairie.

Nos brèves



■ DEUX ROUES : DE NOUVELLES PLAQUES D'IMMATRICULATION

Propriétaires de motos, cyclos, tricycles et de quads :
Le 1^{er} juillet 2017, votre plaque d'immatriculation devra être au format réglementaire
Le format est fixé à 210 mm par 130 mm.



Auparavant, trois formats de plaques d'immatriculation étaient prévus pour ces catégories de véhicules :

- 140 mm par 120 mm pour les cyclomoteurs ;
- 170 mm par 130 mm ou 210 mm par 130 mm pour les motocyclettes ;
- 275 mm ou 300 mm par 200 mm pour tous les autres véhicules, dont les tricycles et quadricycles non carrossés.

Tout conducteur de véhicule intercepté à partir du 1^{er} juillet 2017 avec une plaque non conforme encourt une amende de 135 €.

L'uniformisation des plaques d'immatriculation est destinée à simplifier le contrôle des forces de l'ordre et permettra l'égalité de traitement des usagers vis-à-vis des radars.

■ PLANTATIONS ET TAILLES

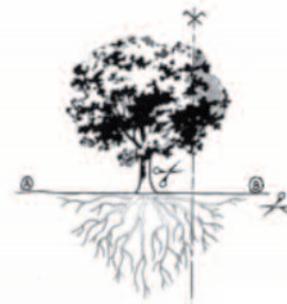
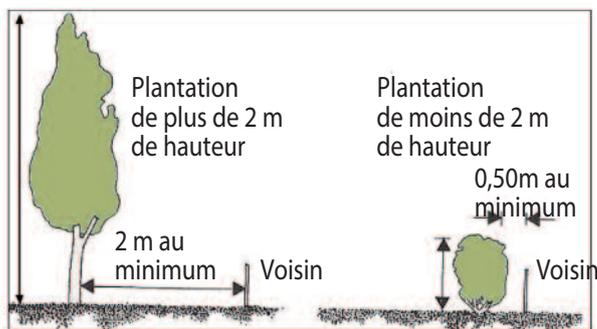
Bon nombre d'entre nous, notamment les enfants ont souvent été les malheureuses « victimes » piétonnes de l'incivilité de certains quant à leur négligence en matière de taille ou d'élagage de leurs haies, arbustes ou arbres.

Il est bon de rappeler que le droit de propriété est absolu mais ... « la liberté des uns s'arrête là où commence celles des autres » !

Les règles de plantation sont strictes et clairement définies dans l'article 671 du code civil.

La taille des arbustes et haies doit être faite au minimum une fois l'an, voire deux ou trois fois. Certes certains retards peuvent survenir, mais ne pas tailler durant un an, deux ans ou plus est inadmissible !

C'est dans ce contexte que nous comptons sur votre civisme, votre respect des autres pour tailler vos végétaux en limite séparative, et les schémas ci-dessous vous apporteront les informations nécessaires pour vos plantations et tailles.



N. B. : Les arbres et arbustes sont des êtres vivants, il faut donc prévoir leur croissance afin de les planter, en fonction de leurs futurs développements, au bon endroit.

Ces règles élémentaires de bien vivre trouvent également leur application pour les plantations en limite séparative du domaine public afin de laisser le libre passage sur les trottoirs ou ne pas constituer un danger pour la circulation routière. **La taille des haies notamment, doit être faite au droit de la limite séparative. Aucune haie ne doit donc empiéter sur le domaine public !**

Chérenge est doté d'une déchetterie verte ouverte toute l'année et d'une déchetterie mobile de mars à novembre. Aussi, nous comptons sur votre compréhension, pour l'entretien de vos arbres, arbustes et haies, afin d'éviter d'avoir recours aux procédures contentieuses.

■ DÉPART DU DOCTEUR MULLER

Après 41 ans d'exercice dans notre village, le Docteur Alain MULLER a cessé son activité le 31/12/2017. Il ne sera pas remplacé.

Nous lui souhaitons une bonne retraite.

■ NE JETER PLUS !

Depuis le mois de mai, la commune de Baisieux accueille un **Repair Café**, le second **mercredi de chaque mois de 18h à 20h30**, au centre socio-culturel d'Ogimont.

Que faire d'un grille-pain cassé, d'un écran qui ne s'allume plus, d'un cadre en bois fendu ? Les jeter ? Non, bien au contraire ! Le Repair Café, c'est un lieu où vous pouvez amener un objet en mauvais état et apprendre à le réparer plutôt que de le jeter !

Animé par Jean-Michel Prats (06 32 35 56 88)



10 ans déjà !

5 novembre : Assemblée Générale

C'est par notre assemblée générale annuelle que nous avons entamé la dixième année de notre association. Nos adhérents se sont réunis à l'Espace Planquart en présence de M. le Maire, Pascal ZOUTE, M^{me} LEFROU, adjointe à la communication, M. BUISSE, 1^{er} Adjoint, et M. DECALONNE, Adjoint à la vie associative.

Après avoir remercié M. le Maire et la Municipalité pour le prêt des installations nécessaires à notre activité, le Président donna lecture de son rapport moral avant de laisser le Vice-Président présenter la rétrospective des activités de l'année écoulée. Celui-ci reprit la parole après le rapport financier présenté par le Trésorier, pour annoncer le calendrier des manifestations de cette nouvelle saison.

C'est par le convivial verre de l'amitié que nous avons clôturé cette assemblée avant de nous retrouver pour souffler les bougies de notre gâteau d'anniversaire au cours de notre repas dansant qui s'est poursuivi tout l'après-midi, dans la joie et la bonne humeur.



12 novembre : Une journée inoubliable

Que pouvait-on rêver de mieux pour marquer notre dixième année d'activité ?

Faire revenir le Grand Orchestre de Christian Kubiak pour animer notre Thé Dansant d'automne et fêter ensemble cet anniversaire.

Un évènement pour notre association, mais aussi pour notre commune. Une date qu'il ne fallait pas manquer et qu'avaient bien compris tous les participants, parmi lesquels de nombreuses associations du Nord et du Pas de Calais, dont celles de Chérens que je remercie tout particulièrement : les Aînés, le Basket-Club et Chérens-Marche.

C'est sur les musiques traditionnelles et modernes qu'ils ont envahi la piste, tout en contemplant le merveilleux show dansant des artistes de l'orchestre.

Ce fut un après-midi réussi qui laissera sans aucun doute un souvenir inoubliable.

Encore un grand merci à la municipalité pour son soutien logistique, et à tous nos bénévoles pour l'organisation et la réussite de cette manifestation.

Dates à retenir : 20 & 27 janvier

Nous vous donnons rendez-vous ces deux samedis, de 14h30 à 17h30 à l'Espace Planquart, pour nos Ateliers Rock 6 temps, où vous pourrez vous initier ou vous perfectionner en couple dans une ambiance conviviale et de détente.

Pour tous renseignements : danse-loisirs-chereng@laposte.net ☎ 03.20.64.07.51 - 06.22.83.28.59





ATELIER PEINTURE DE CHERENG

Notre exposition annuelle qui s'est déroulée comme chaque année le 3^{ème} week-end d'octobre a eu un vif succès.

Nous avons fêté notre 10^{ème} anniversaire sur le thème «Les Hauts De France», thème qui a intéressé 300 visiteurs.

Une tombola gratuite a permis à 5 joueurs de gagner un tableau original et un panier de produits régionaux. Vendredi nous avons reçu les élèves (CP, CE1, CE2, CM1, CM2) de l'école Jules Ferry, qui ont suivi avec beaucoup d'intérêt les explications des peintres amateurs et répondu brillamment aux questions sur les Hauts De France.

Nous remercions l'équipe enseignante pour sa fidélité ainsi que la municipalité pour le prêt des locaux et des grilles nécessaires à la mise en place des 150 tableaux.

Un hommage fut rendu à Mr Glorieux, fondateur de l'atelier, en présence de ses enfants.

Les échanges furent nombreux autour d'un petit café à l'accueil.

Si vous n'avez pas pu venir, les photos de l'expo sont visibles sur notre site : atelier-chereng.pagesperso-orange.fr

CHÉRENG MARCHÉ

Trente-sept membres de Chérens Marche se sont donnés rendez-vous le **dimanche 19 novembre 2017** au parking derrière l'**Eglise St Vaast** pour démarrer la rando-découverte de la ville d'Armentières et de ses environs.

Armentières était une cité drapière depuis le Moyen-Age. Le lin cultivé sur les bords de la Lys était filé et tissé dans les fermes, puis au XIX^{ème} siècle dans les fabriques. Armentières s'impose alors comme la cité de la toile (36 tissages mécaniques et 13 filatures).

Ayant pris la direction de la **Lys**, nous nous arrêtons quelques instants au **Jardin de la Paix**.

Il est un nouveau lieu de recueillement original dédié à la Grande Guerre. Ce jardin propose une frise chronologique historique mettant en perspective les événements internationaux et locaux entre 1914 et 1918, elle est déployée sur près de 30 m de long !

Nous avons ensuite traversé le **quartier de l'Eglise St Louis** pour arriver au site de l'ancienne **Brasserie Motte-Cordonnier** fondée en 1650. Nous nous sommes arrêtés devant la grille de ce château industriel (inscrit à l'inventaire des monuments historiques en 1999). Sur la plus haute tour, on distingue l'étoile de brasseur (pentagramme) dont quatre des branches symbolisent les éléments nécessaires à la fabrication de la bière : l'eau, le feu, l'air et la terre, la pointe du haut représentant l'esprit.

Après avoir traversé le **cimetière anglais**, nos pas nous conduisent ensuite vers les quartiers bourgeois.

Au passage, une courte pause nous permet d'admirer les bâtiments du **Lycée Eiffel**.

Pour terminer, nous passâmes devant le magnifique **Hôtel de ville** et son **beffroi** dont la girouette culmine à 67 m (*classé à l'UNESCO depuis 2005*).

La matinée se prolongea par un sympathique déjeuner au restaurant « L'Atelier de Mademoiselle » situé dans une ancienne filature (Ets Mahieu) complètement transformée.

Merci à nos animateurs pour leur participation très active et à Alain pour ses nombreux commentaires.





ENSEMBLE VOCAL RESONANCE

L'Ensemble Vocal RESONANCE sous la direction d'Alain Coquelet a donné son traditionnel concert de Sainte Cécile dimanche 26 novembre devant un public enthousiaste et venu très nombreux l'applaudir.

Au cours de ce concert, un hommage particulier fut rendu à Barbara auteur-compositeur interprète disparue il y a vingt ans. Les choristes ont interprété quatre de ses chansons, « Dis, quand reviendras-tu ? Une petite cantate, Drouot, et Göttingen » ainsi que d'autres titres de Bourvil et H. Salvador (qui auraient eu cent ans cette année), de William Sheller, artiste proche de Barbara avec qui elle avait composé un disque...

Si vous aimez le chant choral, n'hésitez pas à nous rejoindre chaque mardi de 20h à 22h à l'espace Roger Planquart. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter : Alain Coquelet au 03.61.97.41.48 ou chefdechoeur@ensemble-vocal.org ou Dominique Régnier au 03.20.84.23.42 ou presidence@ensemble-vocal.org



BASKET CHÉRENG ABC



Avec les 50 ans d'existence du club, la saison de l'Amicale Basket Club de Chérens présidée par Yannick DUFAY entouré d'un nouveau bureau s'annonce bien chargée.

Avec plus de 200 licenciés début décembre, sans compter la relève avec l'École de MiniBasket et les mini-poussins, le club a engagé en première partie de saison 8 équipes en championnat. Côté résultats, à noter la qualification des cadets pour les quarts de finale de la coupe Gilbert Maillard. Nous vous invitons à venir encourager toutes les équipes le week-end à la salle Victor



Provo. Il ne faut pas oublier les Loisirs qui prennent plaisir le vendredi à jouer dans la bonne humeur. Les festivités ont quant à elles démarré dès les 16 et 17 septembre avec l'organisation du Tournoi annuel de la Grande Échelle dont les bénéfices sont reversés à l'association de Forest/Marque « La Grande Échelle » qui apporte de l'aide aux enfants malades ou porteurs d'un handicap. Cette année, ce tournoi a permis de lui offrir 1 000€. Le club remercie les joueurs, joueuses, bénévoles et le public qui a permis un tel succès et annonce la reconduction de cet événement les 15 et 16 septembre 2018.

Plus récemment, les enfants de l'École de Mini-Basket ainsi que les mini-poussins ont pu apprécier le goûter de la Saint Nicolas. Chocolat chaud, coquilles et diverses friandises de saison étaient proposés aux jeunes basketteuses et basketteurs.

L'association organise plusieurs nouveaux événements au cours des mois à venir :

- Loto le 14 avril,
- Les 50 ans du club les 19, 20 et 21 mai avec des tournois tout au long de ces 3 jours,
- Le tournoi Loisir du 27 mai
- Et le tournoi des Jeunes les 16 et 17 juin.



Pour tout renseignement, venez nous retrouver sur notre page Facebook <https://www.facebook.com/pg/ABCChereng>.

Nous vous souhaitons une très bonne année 2018 et comptons sur votre présence pour les activités sportives ainsi que pour les festivités.

LES NOUVELLES DU TENNIS



La fin d'année est une période importante pour le club et chargée en événements. Notre tournoi open s'est déroulé en octobre et début novembre : il a vu la victoire d'une joueuse de la Raquette de Villeneuve d'Ascq et d'un joueur du Tennis Club de Douai. Le tournoi fut d'un très bon niveau. Nos joueuses et joueurs se sont également bien comportés dans des tournois à proximité : au tournoi de Willems, Eva Couque arrive en finale chez les Dames et Rémi

Constant remporte le tournoi Messieurs. La fin d'année a vu également l'organisation de la 2^e édition de notre tournoi Jeunes.

Ce tournoi est particulièrement important pour notre club car il s'inscrit dans notre volonté de faire progresser plus vite nos jeunes, pour qui nous avons mis en place des entraînements supplémentaires et des cours individualisés répartis pendant notre année sportive.

Nous avons également ouvert le club le midi, avec des cours collectifs pour les entreprises à des tarifs très raisonnables.

En ce début d'année, il est toujours possible de s'inscrire au club pour l'année 2018 et bientôt profiter de nos magnifiques terrains extérieurs, si le printemps arrive rapidement.

Antoine est à votre disposition pour répondre à vos questions ou demande d'informations par mail tennischereng@gmail.com ou par téléphone au 06.08.48.20.72



UNE BELLE RENTRÉE POUR LE K2C



Une fois n'est pas coutume, avec 40 adhérents, le Karaté Club de Chérenge affiche complet pour la troisième saison consécutive.



La section enfants, animés par Fabrice Caudron, accueille 14 jeunes Chérengeois de 7 à 12 ans pour des cours axés sur l'apprentissage des fondamentaux du combat en toute sécurité. Les enfants ont ainsi l'occasion de s'initier à une forme de Karaté (le Tai-Jitsu) qui associe des techniques de percussion et de préhension à travers des ateliers et des jeux pédagogiques qui privilégient la collaboration et le respect d'autrui.

Du côté des adultes, le groupe de karatékas encadré par Xavier Pesquet, accueille 12 pratiquants âgés de 13 à 45 ans. Ici, la priorité est donnée à la sécurité de la pratique quand bien même l'on entre dans une méthode de combat plus exigeante et plus complète. Tous les adhérents portent donc des protections, de même qu'un kimono

offert cette année par le club grâce à une subvention obtenue auprès du Conseil Départemental.

Entre ces deux séances de karaté, le training affiche lui-aussi complet avec un contenu qui privilégie la mobilité articulaire, la musculation fonctionnelle, l'exercice fractionné (appelé "HIIT") et les étirements dits "PNF" (Proprioceptive Neuromuscular Facilitation) pour un impact concret et mesurable dans la vie quotidienne.

Pour suivre semaine après semaine la vie du club et le contenu pédagogique des séances, vous pouvez nous rejoindre sur facebook : www.facebook.com/karatechereng/





■ UN GOÛTER JOYEUX POUR LA SAINT NICOLAS À L'ÉCOLE JULES FERRY

Le mardi 5 décembre, les élèves de maternelles et de primaires se sont retrouvés à l'occasion du goûter de la Saint Nicolas. Les enfants ont pu déguster une coquille au sucre, une clémentine, un jus de fruit et un chocolat. L'Association de parents d'élèves a également offert un cadeau à chaque classe. Des cerceaux, ballons, cordes à sauter et autres jeux de récréation ont fait la joie des écoliers. Un grand merci au personnel de la cantine qui a rendu la fête possible. Encore un beau moment de partage gourmand et joyeux !



■ LA BIBLIOTHEQUE POUR TOUS

Votre Bibliothèque à Chérens
située Pavillon blanc à gauche de la salle Victor Provo, rue Jean Ochin

L'heure du conte animée par Pascale a transporté les enfants au cœur de la magie de Noël à travers des lectures. Après ces lectures, des friandises ont été offertes aux enfants.

Heure du conte le 1^{er} mercredi du mois (hors vacances scolaires) à 16h30.

Cette année encore les écoles Jules Ferry et Sainte Marie participeront au « **Prix Livrentête** ». Les élèves sont invités à voter pour leur livre préféré dans une sélection d'albums ou de romans selon leur âge. Venez découvrir nos dernières acquisitions :

Adultes : La princesse de Bakouline - Les souliers vernis rouge - Les bourgeois - Noël à la petite boulangerie - Nocturne pour Stanislas - La serpe - Summer - Double piège - Sortie(s) de secours

Jeunesse : Les chaussettes porte bonheur - La chaise bleue - La maison des amis - Trognon et pépin - Mimi et la chasse au trésor

HORAIRES D'OUVERTURE : - Les mardis de 17 à 19 heures - Les samedis de 16h30 à 18h30



Toute l'équipe de la bibliothèque vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2018

■ DEUX MEDAILLES D'ARGENT !



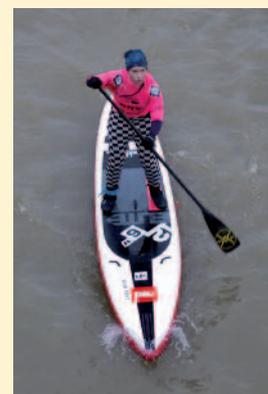
C'est à 13 ans que Lylou Haettel décide de pratiquer le même sport que son papa « le Stand Up Paddle ». Ce sport consiste à ramer debout sur une grande et large planche, style surf, avec une pagaie. Les planches de course sont plus longues (3m81 ou 4m10).

Il existe deux types de course : « beach race » et « longue distance », sa préférée. Lylou arrête alors la gymnastique, entre dans un club à Lille, s'entraîne sur la Deûle et effectue sa première sortie le 15 juillet 2015 : La Deûle-Gand. Elle est l'une des plus jeunes enfants.

2 mois plus tard, en septembre 2015, elle fait sa première compétition à Etretat et termine 2^{ème} fille dans la catégorie Junior. Puis c'est Paris en décembre 2015 : la plus jeune des 500 participants et elle termine 1^{ère} fille, catégorie Junior. Les compétitions s'enchaînent en 2016 : Lille, les 3 heures de la Tuamotu, Paris. En 2017 : Anney, Lille, Joinville Compétition de la Coupe de France, les 3 heures de la Tuamotu et enfin Le Cap d'Agde Championnat de France où Lylou remporte non pas une, mais deux médailles d'argent ! L'une en « Beach Race » catégorie Cadette, et l'autre en « Longue distance » catégorie cadette.

Notre jeune chérensgeoise regrette de ne pas avoir suffisamment de temps à consacrer à son entraînement. Elle a décidé de suivre un programme de musculation chez elle pendant trois mois.

C'est avec un grand sourire que nous la quittons, en lui demandant de nous ramener l'an prochain une médaille d'or... Défi accepté. Bravo et merci à toi Lylou !



JANVIER

Samedi 20 :

14h30 à 17h30 : Atelier Rock organisé par Danse Loisirs Chéreng à l'Espace Roger Planquart

Dimanche 21 :

Challenge interne «Raoul Desquiens» organisé par la société de gymnastique «Les jeunes» Salle V. Provo

Mercredi 24 :

15h00 à 19h00 : Don du sang Car à Gruson

Samedi 27 :

14h30 à 17h30 : Atelier Rock organisé par Danse Loisirs Chéreng à l'Espace Roger Planquart

FÉVRIER

Samedi 3 :

9h00 à 12h00 : Inscriptions pour la braderie de l'Association «Les P'tits Loups» à l'Espace Roger Planquart

14h00 : Atelier Musique classique du Groupe Vocal «Résonance» à l'Espace Roger Planquart.

Dimanche 4 :

Atelier Musique classique du Groupe Vocal «Résonance» à l'Espace Roger Planquart.

Lundi 5 :

20h00 : Assemblée générale de la Société de Gymnastique «les Jeunes» à l'Espace Roger Planquart

Samedi 10 :

18h00 : Concours de belote organisé par l'Amicale pour le Don du Sang, Salle Polyvalente d'Anstaing

Lundi 12 :

19h00 : Assemblée Générale de l'Association «Autour des Jardins de Chéreng» à l'Espace Roger Planquart

Samedi 17 :

19h00 : Loto du Club Municipal des Aînés à l'Espace Roger Planquart

MARS

Dimanche 18 :

8h00 à 14h00 : Braderie organisée par l'Association «les P'tits Loups» Salle V. Provo

16h30 : Concert «Rétina France» à l'Eglise Saint-Vaast

Samedi 24 :

18h00 : Fête de l'École Sainte Marie. Salle V. Provo

Dimanche 25 :

CARNAVAL

Samedi 31 :

8h00 à 12h00 : Don du Sang Salle Polyvalente d'Anstaing

18h30 : Bal masqué organisé par l'APE Jules Ferry à l'Espace Roger Planquart
41^{ème} tournoi de Pâques de l'ECTACTGS au stade municipal d'Anstaing parrainé par la Municipalité de Tressin

AVRIL

Dimanche 1 :

41^{ème} tournoi de Pâques de l'ECTACTGS au stade municipal d'Anstaing parrainé par la municipalité de Tressin

Samedi 7 :

17h00 à 19h00 : Concert des élèves de l'Ecole de Musique Salle V. Provo suivi d'un repas à l'Espace Roger Planquart

Samedi 14 :

16h00 : Loto suivi d'une soirée organisée par l'Amicale Basket Club Salle V. Provo





Meilleurs voeux pour 2018